CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E58228** **VALABLE JUSQU'AU** **21/11/2027**

ÉDITÉ LE 02/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973

Raison sociale : ENTREPRISE SOTTY SA

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/07/2014

Capital : 75 000

26 RUE CHARLES ANDRE REMI ARNOULT
21700 NUITS-SAINT-GEORGES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 2000 B 80048

Siret : 037 380 052 00029

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4028018

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 128720297

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 128720297

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 03 80 61 10 19 **Fax :**

Portable : 06 77 64 39 55

Responsabilité légale :
DE HAESE LISE DIRECTRICE GENERALE / DE HAESE CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : christophedehaese.sotty@orange.fr

Effectif moyen : 42 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 13 395 808 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	69	16/06/2025
2171	Taille et pose de pierre		16/06/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/09/2026 09:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.